

Séance du Conseil participatif de la faculté des Sciences de la Société N°6 du vendredi 07/04/2017 à 12h15
(6220)

PROCES-VERBAL N°6

Présent(es) en séance :	<u>Corps professoral</u> : Patrick Badillo ; Mathilde Bourrier ; Mathieu Couttenier. <u>Corps du CER</u> : Jamieson Myles ; Jonathan Zufferey. <u>Corps du PAT</u> : Sandrine Billeau ; Blaise Dupuis. <u>Corps des étudiants</u> : Liala Consoli ; Nesrine Ghulam ; Quentin Stauffer.
Excusé(es) :	<u>Corps professoral</u> : Frédéric Giraut ; Simon Hug ; Annabelle Lever, donne procuration à Mathilde Bourrier ; Pilar Nogues-Marco, donne procuration à Mathieu Couttenier ; Anne Sgar, donne procuration à Sandrine Billeau. <u>Corps du CER</u> : Roy Gava, donne procuration à Jonathan Zufferey.
Absent(es) :	Yannick Rousselot ; Sebastian Zelada Cabrera.
Sont également présents:	<u>Vice-doyen</u> : Lucio Baccaro <u>Conseillers aux études</u> : Gaetan Clavien <u>Administratrice</u> : Laurence Bonapera <u>Etudiantes</u> : Julie Ngo ; Alina Datsii
Invités	Sylvain Perret (point 3)
Procès-verbal assuré par	Murielle Grolimund
Information sur la séance :	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Adoption de l'ordre du jour et annonce des divers 2. Approbation du procès-verbal de la séance précédente 3. Transformation du Master of Advanced Studies (MAS) en urbanisme durable 4. Modifications mineures des règlements d'études du Baccalauréat universitaire, des certificats complémentaires et du doctorat en SdS 5. Modification de la composition du comité scientifique du Master en science politique 6. Modification de la composition du comité scientifique du Bachelor en sciences politiques 	

7. Modification de la composition du comité scientifique du Doctorat aménagement et urbanisme
8. Modification de la composition de la commission de planification
9. Adoption de la charte du doctorat de la Faculté des Sciences de la Société
10. Prise de connaissance du budget et des comptes annuels de la Faculté des Sciences de la Société
11. Questions au décanat (à soumettre par l'intermédiaire de l'administratrice au plus tard 3 avril 2017)
12. Divers

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
1	Conseil participatif	Adoption de l'ordre du jour et annonce des divers		L'ordre du jour est adopté à l'unanimité. Un divers est annoncé.	
2	Conseil participatif	Approbation du procès-verbal de la séance précédente		Le procès-verbal de la séance précédente est adopté à l'unanimité.	
3	Décanat	Transformation du Master of Advanced Studies (MAS) en urbanisme durable	<p><i>La transformation du Master of Advanced Studies (MAS) en urbanisme durable délivré par les Universités de Lausanne, Genève, et Neuchâtel en un Master of Advanced Studies (MAS) en Urbanisme de l'Université de Genève et de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (ci-après MAS en Urbanisme) fait suite à une évaluation du précédent programme menée par le Comité directeur tant sur les ressources académiques existantes des partenaires que sur le format du programme, le public et les compétences visées.</i></p> <p>Lors de l'envoi de l'ordre du jour de cette séance du conseil participatif les membres ont reçu les conventions et règlements relatifs aux programmes MAS (et CAS) en urbanisme durable ; le collège des professeurs a discuté et adopté ces documents en mars dernier.</p> <p>Entretiens, la vice-présidence de l'EPFL a demandé quelques ajustements ; un document reprenant les modifications apportées a été transmis aux membres du conseil participatif le 6 avril 2017.</p> <p>Les membres du conseil participatif sont invités à se prononcer sur la base des documents examinés en collège avec les adaptations demandées par l'EPFL et validées par le comité directeur des programmes. Pour plus de compréhension, les documents ont été modifiés sur la plateforme « gestion des séances » (un document se nomme « Transformation du MAS en urbanisme durable (version du 28.03.2017) » et un autre « Transformation du MAS en urbanisme durable (version du 6.04.2017) »</p> <p>M. Sylvain Perret, invité, présente cette transformation.</p>	<p>Les membres du Conseil Participatif acceptent à l'unanimité de voter sur la 2^{ème} version, datée du 6 avril 2017</p> <p>La transformation du Master of Advanced Studies (MAS) en urbanisme durable est adoptée à l'unanimité sur la base des documents de la 2^{ème} version, datée du 6 avril 2017.</p>	

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
4	Décanat	Modifications mineures des règlements d'études du Baccalauréat universitaire, des certificats complémentaires et du doctorat en SdS	<p>Bachelor : Art. 11 al.7 : suppression du séminaire Art. 19 al.3 : suppression de l'alinéa 3 Art. 32 al. 1 : réactualisation des dates Art. 32 al. 2 : rajout de "à partir"</p> <p>Doctorat : Art 8 al.1 : rajout de "en principe" Art 18 : al.1 et 3 : réactualisation des dates</p> <p>Certificat : Art. 1 al. 2 : modification du titre du certificat Art. 11 al.1, 2 et 3 : réactualisation des dates et quelques modifications de texte Art. 11 al. 4 : suppression de l'alinéa</p>	<p>Les modifications mineures des règlements d'études du Baccalauréat universitaire, des certificats complémentaires et du doctorat en SdS sont adoptées à l'unanimité.</p>	
5	Décanat	Modification de la composition du comité scientifique du Master en science politique	<p>M. Matteo GIANNI M. Pascal SCIARINI Directeur en lieu et place de Marco GIUGNI M. Simon Hug en remplacement de Marco GIUGNI CAE: M. Gaetan CLAVIEN CER: Mme Noemi MICHEL ETU: Audrey MAGAT</p>	<p>La modification de la composition du comité scientifique du Master en science politique a été adoptée à l'unanimité.</p>	
6	Décanat	Modification de la composition du comité scientifique du Bachelor en sciences politiques	<p>Frédéric VARONE Directeur en remplacement de Pascal SCIARINI Rémi BAUDOUI Annabelle LEVER CAE : Gaetan CLAVIEN CER : Roy GAVA ETU: Amandine BARRING et Alina Datsii (étudiante)</p>	<p>La modification de la composition du comité scientifique du Bachelor en sciences politiques a été adoptée à l'unanimité.</p>	
7	Décanat	Modification de la composition du comité scientifique du Doctorat aménagement et urbanisme	<p>M. Laurent MATTHEY Directeur en lieu et place de M. Rémi BAUDOUI Mme Luisa GAGLIARDI en remplacement de M. Rémi BAUDOUI M. Frédéric GIRAUT Mme Anne SGARD CAE : Mme Nicole EFRANCEY-DAO Etudiant : M. Thierry MAEDER</p>	<p>La modification de la composition du comité scientifique du Doctorat aménagement et urbanisme a été adoptée à l'unanimité.</p>	

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
8	Décanat	Modification de la composition de la commission de planification	Prof. : Bernard Debarbieux Prof. : Pascal Sciarini Prof. : Jean-François Staszak Prof. : Mathilde Bourrier Prof. : Juan Florès CER : Leah Kimber Etu. : Sebastian Zelada PAT : Sylvie Huber	La modification de la composition de la commission de planification a été adoptée à l'unanimité.	
9	Conseil participatif	Adoption de la charte du doctorat de la Faculté des Sciences de la Société	<p>Suite aux recommandations du groupe de travail « recherche » dans le rapport de la commission de direction ad intérim du 1^{er} mars 2014 (Une Nouvelle Faculté pour les Sciences de la Société à l'Université de Genève), la commission de recherche a élaboré une charte du doctorat, qui a été validée lors de sa séance du 30 novembre 2016. La charte a ensuite été amendée et approuvée par les comités scientifiques du doctorat. Elle s'inspire de la charte du doctorat de la Faculté des Lettres de l'UNIGE et de la charte du doctorat de l'UNIL et se veut informative, définissant un certain nombre de principes et de valeurs fondant la relation entre la personne qui dirige la thèse et le/la doctorant/e.</p> <p>Le président précise que lorsque la charte du doctorat aura été adoptée, elle sera mise en ligne sur le site internet de la Faculté. L'idée est qu'elle soit signée au moment où le/la doctorant-e reçoit le courrier du doyen et qu'il-elle sera en contact avec son directeur de thèse ; le règlement et ses directives feront foi.</p> <p>Un certain nombre de questions sont soulevées quant au point 5 "en cas de difficulté". Certains membres demandent de rajouter qu'il est possible de faire intervenir le service médiation de l'Université. Les membres du CP ne sont pas très "au clair" sur les prestations proposées par ce service.</p> <p>Sandrine Billeau Beuze indique qu'un tableau récapitulatif du rôle de chacun était sur le site de la Faculté et qu'il était très utile aux différents intervenants. Gaetan Clavien précise qu'il a été supprimé en même temps que les anciennes directives. Le président Blaise Dupuis propose de discuter de ce point lors d'une prochaine séance de la commission recherche en sa qualité de représentant du PAT.</p>	<p>Les membres du CP n'étant pas très "au clair" sur les prestations du service médiation de l'Université, le CER est mandaté, à l'Unanimité, pour faire un rapport pour le prochain CP sur leurs potentielles interventions dans les relations entre les doctorants et leurs directeurs de thèses.</p> <p>Le vote sur l'adoption de la charte du doctorat de la Faculté SdS est donc reporté au prochain Conseil participatif</p>	

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI																																																																																
10	Conseil participatif	Prise de connaissance du budget et des comptes annuels de la Faculté des Sciences de la Société	<p>Conformément à ses attributions le conseil participatif prend connaissance du budget et des comptes annuels de l'unité principale d'enseignement et de recherche (art. 29, Statut de l'Université de Genève). Sont présentés les comptes annuels 2016 et le budget 2017.</p> <p><i>Pour l'ensemble des postes salariés, est-il possible de connaître le pourcentage homme/femme ?</i></p> <p>Tableau 1 – Répartition du personnel de la SDS en 2016, en EPT selon le sexe, groupe de fonctions et le financement</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>SDS 2016 taux moyen en EPT</th> <th>D.L.P.</th> <th>FONDS UNIV.</th> <th>Total</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Femmes</td> <td>55.797</td> <td>26.683</td> <td>82.48</td> </tr> <tr> <td>ENS</td> <td>14.208</td> <td>0.833</td> <td>15.041</td> </tr> <tr> <td>COL</td> <td>28.289</td> <td>23.746</td> <td>52.035</td> </tr> <tr> <td>PAT</td> <td>13.3</td> <td>2.104</td> <td>15.404</td> </tr> <tr> <td>Hommes</td> <td>58.423</td> <td>24.01</td> <td>82.433</td> </tr> <tr> <td>ENS</td> <td>23.465</td> <td>1</td> <td>24.465</td> </tr> <tr> <td>COL</td> <td>31.576</td> <td>21.301</td> <td>52.877</td> </tr> <tr> <td>PAT</td> <td>3.382</td> <td>1.709</td> <td>5.091</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>114.22</td> <td>50.693</td> <td>164.913</td> </tr> </tbody> </table> <p><i>Pour 1400 : Assistants et post-doc : possibilité de connaître la répartition assistants vs post-doc ?</i></p> <p>Tableau 3 – Répartition du personnel zoom sur les Assistants, Collaborateurs scientifiques et Post-doc, de la SDS en 2016, en EPT selon le sexe et le financement</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>SDS 2016 taux moyen en EPT</th> <th>D.L.P.</th> <th>FONDS UNIV.</th> <th>Total</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Femmes</td> <td>20.655</td> <td>22.236</td> <td>42.891</td> </tr> <tr> <td>ASSISTANT</td> <td>18.967</td> <td>12.974</td> <td>31.941</td> </tr> <tr> <td>COLL SCIENTIFIQUE</td> <td>1.321</td> <td>6.962</td> <td>8.283</td> </tr> <tr> <td>POSTDOC</td> <td>0.367</td> <td>2.3</td> <td>2.667</td> </tr> <tr> <td>Hommes</td> <td>17.11</td> <td>18.459</td> <td>35.569</td> </tr> <tr> <td>ASSISTANT</td> <td>13.574</td> <td>9.098</td> <td>22.672</td> </tr> <tr> <td>COLL SCIENTIFIQUE</td> <td>2.646</td> <td>4.641</td> <td>7.287</td> </tr> <tr> <td>POSTDOC</td> <td>0.89</td> <td>4.72</td> <td>5.61</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>37.765</td> <td>40.695</td> <td>78.46</td> </tr> </tbody> </table> <p><i>Pour 1405 : à quoi correspondent les crédits d'encadrement taxes ?</i></p> <p>Il s'agit de postes financés par les taxes d'écolage. Deux postes assistants taxes ont été demandés et obtenus par la précédente équipe décanale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 en guise de coup de pouce au département Histoire d'économie et Société pour aider à l'installation des collègues économistes - 1 en études genre pour tenir la promesse faite par le rectorat de reprendre pour partie en interne le financement du programme fédéral sur les Études genre qui est arrivé à terme l'an dernier 	SDS 2016 taux moyen en EPT	D.L.P.	FONDS UNIV.	Total	Femmes	55.797	26.683	82.48	ENS	14.208	0.833	15.041	COL	28.289	23.746	52.035	PAT	13.3	2.104	15.404	Hommes	58.423	24.01	82.433	ENS	23.465	1	24.465	COL	31.576	21.301	52.877	PAT	3.382	1.709	5.091	Total	114.22	50.693	164.913	SDS 2016 taux moyen en EPT	D.L.P.	FONDS UNIV.	Total	Femmes	20.655	22.236	42.891	ASSISTANT	18.967	12.974	31.941	COLL SCIENTIFIQUE	1.321	6.962	8.283	POSTDOC	0.367	2.3	2.667	Hommes	17.11	18.459	35.569	ASSISTANT	13.574	9.098	22.672	COLL SCIENTIFIQUE	2.646	4.641	7.287	POSTDOC	0.89	4.72	5.61	Total	37.765	40.695	78.46	-	
SDS 2016 taux moyen en EPT	D.L.P.	FONDS UNIV.	Total																																																																																		
Femmes	55.797	26.683	82.48																																																																																		
ENS	14.208	0.833	15.041																																																																																		
COL	28.289	23.746	52.035																																																																																		
PAT	13.3	2.104	15.404																																																																																		
Hommes	58.423	24.01	82.433																																																																																		
ENS	23.465	1	24.465																																																																																		
COL	31.576	21.301	52.877																																																																																		
PAT	3.382	1.709	5.091																																																																																		
Total	114.22	50.693	164.913																																																																																		
SDS 2016 taux moyen en EPT	D.L.P.	FONDS UNIV.	Total																																																																																		
Femmes	20.655	22.236	42.891																																																																																		
ASSISTANT	18.967	12.974	31.941																																																																																		
COLL SCIENTIFIQUE	1.321	6.962	8.283																																																																																		
POSTDOC	0.367	2.3	2.667																																																																																		
Hommes	17.11	18.459	35.569																																																																																		
ASSISTANT	13.574	9.098	22.672																																																																																		
COLL SCIENTIFIQUE	2.646	4.641	7.287																																																																																		
POSTDOC	0.89	4.72	5.61																																																																																		
Total	37.765	40.695	78.46																																																																																		

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
			<p><i>À quoi correspond l'augmentation de 1200 : MER : en 2016, 3.8 et en 2017, 4.55 ?</i></p> <p>Il s'agit d'un poste de 0.75 EPT en communication qui était jusqu'à présent financé par le budget du rectorat.</p> <p><i>Pour la rubrique Revenus : comment cela se fait-il qu'il n'y ait rien de mentionné ?</i></p> <p>Les subventions et autres revenus sont gérés en central.</p> <p><i>Où se trouvent les overheads reçus par la Faculté ? Quel est le montant des OVHS ? Quelle en est l'utilisation ?</i></p> <p>Les overheads sont versés sur un fonds institutionnel facultaire. La faculté reçoit des OVH au prorata (en gros) des projets acceptés au FNS. La Faculté est assez <i>successful</i> dans ce domaine ; 484 748 CHF en 2017 et 489 008 CHF en 2016)</p> <p>Les overheads confortent la stratégie recherche de la faculté. Le projet facultaire de 2014 mentionnait que la priorité de dépenses des OVH était le soutien à la recherche. Ce soutien a pris trois formes:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Financement des postes de la <i>research team</i> <ol style="list-style-type: none"> a. <i>Valorisation de la recherche</i> : 1 personne à 100 %, b. <i>Veille scientifique et aide au montage de dossiers scientifiques</i> : 1 personne à 30 %, c. <i>Aide au montage de projet pour la partie administrative et budgétaire</i> : une personne à 10 % et depuis le 1^{er} janvier 2017 à 20 % 2. "Candoc + 20%" à la fois pour permettre un retour sur les subdivisions qui décrochent des projets et pour aider à l'enseignement avancé ou au montage de projets futurs 3. aide ponctuelle aux doctorants (conférences, <i>summer schools</i>). <p>Le rythme de consommation, modeste dans un 1er temps, s'est accéléré en 2016-2017 avec l'augmentation du nombre de "candoc + 20".</p> <p><i>Comment est établi le budget et comment fonctionne-t-il d'année en année ?</i></p> <p>Lors de la scission de la Faculté des SES, les postes au budget de SES ont été scindés entre GSEM et SdS en fonction de l'ancrage du collaborateur. En principe un budget ne bouge pas énormément d'une année à l'autre, les facultés sont invitées au mois d'avril-mai de l'année</p>		

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
			<p>N-1 d'exprimer leurs besoins supplémentaires ; le rectorat procède ensuite à des arbitrages.</p> <p>Les dotations PAT, Assistants-MA et corps professoral des subdivisions sont établies sur la base des postes au budget et de clefs d'attributions (indicateurs, critères) discutés entre directeurs et décanat (idem pour les frais de fonctionnement) ; les subdivisions ont ces dotations à disposition, qui mangent l'essentiel du budget ; elles sont libres de recruter qui elles veulent dans la limite des règles universitaires et facultaires.</p> <p>Le solde (quand un poste n'est pas pourvu, ou quand un sabbatique d'un an ne requiert pas de consommer beaucoup pour remplacer l'enseignant) pour partie sert à financer "l'objectif de non dépense" (ligne 0830) et pour partie permet des coups de pouce ponctuels pour des subdivisions sous-dotées ou pour des opérations d'intérêt facultaire.</p> <p>Le CP demande un rapport annuel sur l'utilisation des fonds Overheads et souhaite connaître la dotation "assistants" et "enseignants" de chaque subdivision. Ces demandes seront soumises au décanat pour accord.</p>		
11	Conseil participatif	Questions au décanat (à soumettre par l'intermédiaire de l'administratrice au plus tard 3 avril 2017)	Aucune question n'a été soumise à l'administratrice	-	
12	Conseil participatif	Divers	Élection : Le président, Blaise Dupuis, remercie chaque corps d'avoir présenté une liste pour les élections du conseil participatif ; élection tacite pour tous les représentants au CP.	-	

Séance levée à 13h40